



MESSAGE AU CONSEIL GENERAL

relatif à l'achat du logiciel informatique communal

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers généraux,

Le Conseil communal a l'avantage de soumettre à votre examen et à votre approbation le message concernant l'achat des modules informatiques.

I. HISTORIQUE

Le 9 mars 2017, le Conseil communal présentait une demande de crédit pour changer la totalité des logiciels métiers de la Commune. En effet, la fiabilité du produit en place ne permettait pas de travailler avec ce dernier sans engendrer des coûts exorbitants de maintenance ainsi que de nombreuses heures pour vérifier les résultats.

Les coûts du projet s'élevaient à Fr. 350'000.00. Le Conseil communal avait proposé au Conseil général d'utiliser Fr. 200'000.00 provenant du projet de mise en place d'une solution GED et de lui accorder un crédit complémentaire de Fr. 150'000.00.

Le Conseil général avait accepté cette proposition.

Le message au Conseil général du 9 mars 2017 prévoyait de louer les licences nécessaires pour un montant de l'ordre de Fr. 38'800.00 pour une année avec possibilité, l'année suivante de faire l'acquisition de ces licences. Après une année, le remboursement de la première année de location avait été négocié avec notre partenaire T2i.

Dans le projet exposé ci-dessous sont compris les modules suivants T2i: contrôle des habitants, débiteurs, créanciers, services industriels (facturation de l'eau), facturation diverse, impôts, comptabilité générale (y c. budget et planification financière), tableaux de bord, salaires, cadastre, GED et Xpert Meeting. Ces modules correspondent aux besoins de notre



administration pour réaliser toutes les tâches indispensables au bon fonctionnement de notre Commune.

Les coûts de maintenance contractuelle, qui englobe également l'évolution des programmes, ainsi que les honoraires complémentaires qui avaient été présentés dans le message du 9 mars 2017 et qui sont rappelés dans le tableau ci-dessous, restent valables et demeurent que nous louions ou fassions l'acquisition des modules nécessaires.

Coût de maintenance contractuelle annuelle dès 2018

Programme	Maintenance contractuelle annuelle	Estimation honoraires complémentaires	Total TTC
Citizen	Fr. 49'204.80	Fr. 10'000.00	Fr. 59'204.60
Cash-in	Fr. 5'869.80	Fr. 1'000.00	Fr. 6'869.80
Total TTC	Fr. 55'074.60	Fr. 11'000.00	Fr. 66'074.40

Migration

D'une manière générale, la migration d'Urbanus à Citizen s'est bien déroulée. Les services ont fait un grand travail de vérification et de correction au niveau des données. Tous les problèmes liés à la facturation ont pu être réglés, voir améliorés comme par exemple la séparation des factures d'acomptes d'impôts et de la contribution immobilière.

Les services n'ont eu que deux à trois jours d'interruption de fonctionnement de l'informatique métier. Toutes les mesures avaient été prises pour éviter que les citoyens ne soient pénalisés.

Quelques aspects mineurs doivent encore être réglés, tels que la possibilité de recevoir les e-facture ainsi que la gestion des relevés des compteurs pour l'eau.

Les coûts ont été maîtrisés voire légèrement réduits sur certains postes ce qui nous permet de rester dans le cadre du crédit accordé par le Conseil général.

Cette nouvelle plateforme a permis de gagner en fiabilité par rapport à l'ancienne et donne pleine et entière satisfaction aux utilisateurs.

Acquisition

Etant très satisfait du partenariat avec la société T2i ainsi qu'avec la plateforme Citizen, le Conseil communal estime qu'il est financièrement plus intéressant de faire l'acquisition de ces modules plutôt que de les louer. Après six ans d'utilisation le coût de la location dépasse celui d'achat. De plus, la première année de location peut être déduite sur le montant de l'achat. A savoir également que la mise à jour constante fait partie des frais de maintenance contractuelle et que la durée de vie de ces modules informatiques est largement supérieure à dix ans.

D'autre part, même si fusion il devrait y avoir, ces modules pourront être repris intégralement sans coûts supplémentaires en ce qui concerne les licences déjà acquises pour autant que toutes les communes aient la même solution informatique.

Déduction faite de la location pour la première année un montant arrondi TTC de Fr. 192'000.00 est nécessaire pour acheter l'ensemble des modules que nous louons actuellement.

II. INVESTISSEMENT

Par conséquent, le Conseil communal soumet à votre approbation le projet d'achat des modules informatiques (cf. annexe) et vous demande de lui accorder un crédit de Fr. 192'000.00.

III. CHARGES FINANCIERES

La demande de crédit Fr. 192'000.00 sera financée par la réserve sur les investissements, compte 2820.90, à prélever sur les liquidités courantes.

IV. PROPOSITION

Afin d'acheter les licences de notre plate-forme informatique, le Conseil communal vous propose d'approuver ce message.

En conséquence, la dépense de Fr. 192'000.00 sera couverte par l'utilisation des liquidités.

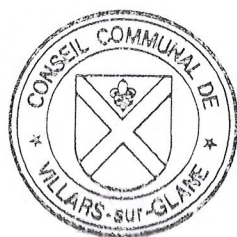
Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers généraux, à l'assurance de notre parfaite considération.

Approuvé par le Conseil communal
dans sa séance du 3 septembre 2018

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le Secrétaire


Emmanuel Roulin



La Syndique


Erika Schnyder

Annexe mentionnée

14. Licences de logiciels

Avenant	Application	Droit de licence CHF Redevance unique (PLC)	Taux	Droit de licence CHF Redevance récurrenente (RLC)
4	Citizen (Commune jusqu'à 12'250 habitants) -1 x Contrôle de l'habitant -1 x Comptabilité générale -1 x Comptabilité des débiteurs -1 x Comptabilité des créanciers -1 x Facturation diverse -1 x Cadastre -1 x Contributions et impôt par tranche -1 x Services industriels -1 x Tableau de bord -1 x Interface contribution immobilière ./. Rabais de 10 %	162'971.00 30'335.00 15'129.00 15'129.00 15'129.00 15'129.00 18'345.00 18'345.00 15'130.00 12'600.00 7'700.00 -16'297.00	18 % 18 % 18 % 18 % 18 % 18 % 18 % 18 % 18 % 18 % 18 %	29'333.00 5'460.00 2'723.00 2'723.00 2'723.00 2'723.00 3'302.00 3'302.00 2'723.00 2'268.00 1'386.00
	Total PLC	146'674.00		
5	Xpert.HRM -1 x Payroll (Commune jusqu'à 12'250 habitants) ./. Rabais de 10 %	20'300.00 -2'030.00	18 %	3'654.00
	Total PLC	18'270.00		
6	ECM4 -1 x GedLight pour Citizen (Commune jusqu'à 12'250 habitants) ./. Rabais de 10 %	20'100.00 -2'010.00	18 %	3'618.00
	Total PLC	18'090.00		
7	Xpert.Meeting -1 x Xpert.Meeting (Commune jusqu'à 12'250 habitants) ./. Rabais de 10 %	12'500.00 -1'250.00	18 %	2'250.00
	Total PLC	11'250.00		
8	Uniface ./. Rabais de 10 %	21'429.00 -2'143.00	27 %	5'786.00
	Total PLC	19'286.00		
	Total licences avant rabais (hors TVA)	213'570.00		
	./. Rabais pour passage location à acquisition	-35'595.00		
	Total droit de licences (hors TVA)	177'975.00		44'641.00